**Présentation n°1**

Frédérique Saint Arnould

Dominique Ghinamo

Ghislaine Baisset

Sylvie Girardin

Alain Jean

Le nouveau référentiel de formation des aides-soignants (arrêté du 10 juin 2021), note une évolution de la profession par l’acquisition de nouvelles compétences et précise différents niveaux de collaboration avec l’infirmier.

Au fil des années, les métiers de la santé ont dû ajuster l’offre de soins aux besoins en santé, de la société. Ces mutations nécessitent une adaptation des professionnels de santé afin d’agir et de savoir agir et de répondre aux différentes exigences du système de santé. L’infirmier se retrouve être le maillon « d’une chaine de soins » et est amené à mettre de la cohérence dans les parcours de soins, de vie des personnes. Afin d’accompagner ces transformations, le métier d’infirmier s’est adapté. Les aides-soignants ont suivi ces évolutions, et une reconnaissance du diplôme et des compétences spécifiques dans le cadre du rôle propre de l’infirmier, se sont, au fil des années, mis en place.

La notion de collaboration IDE/AS apparait dans les textes en 1993 (décret 93.345 de 1993) avec la précision « sous la responsabilité de l’infirmier » et ce jusqu’en 2021 (l’arrêté du 10 juin et du décret du 23 juillet 2021). Cet arrêté détermine les nouvelles missions de l’aide-soignant dans le cadre du rôle qui relève de l’initiative de l’infirmier. Il fait apparaitre différents niveaux de la collaboration entre l’infirmier et l’aide-soignant. Les termes de collaboration, de contrôle et de responsabilité partagée sont précisés en fonction des soins effectués par l’aide-soignant.

Nous présentons une recherche reposant sur une étude des collaborations ou des types de collaborations existantes entre aides-soignants et infirmières à l’heure où nos travaux ont débuté, c’est à dire avant la mise en œuvre des nouveaux textes officiels qui prescrivent officiellement le concept de collaboration entre IDE et AS. L’hypothèse qui nous motivait était la suivante : une connaissance de l’existant avant la publication officielle des nouveaux textes nous permettrait de construire plus finement, de manière plus cohérente et en continuité des pratiques professionnelles, des dispositifs de formation favorisant les nouvelles formes de collaboration entre aides-soignants et infirmières.

**Présentation n°2**

Pour une discussion depuis la communication présentée au colloque « L'école primaire au 21ème siècle » dont voici des éléments issus du résumé :

**Éducation non formelle et développement de la « classe dehors » : une reconfiguration des partenariats dans l’Éducation nationale ?**

Aurélie Zwang, maîtresse de conférences en sciences de l’éducation, université de Montpellier

Crystèle Ferjou, conseillère pédagogique et coordinatrice classe dehors, département des Deux-Sèvres

Alexiane Spanu, animatrice de réseau, Graine Poitou-Charentes

Cette communication interroge les processus en cours impliquant différents acteurs (chercheurs, éducateurs, enseignants, conseillers pédagogiques) qui pratiquent et évaluent la « classe dehors » au sein de la recherche-action participative (RAP) « Grandir avec la nature », et dont certains sont désormais sollicités pour former les enseignants de l’Éducation nationale. Prenant appui sur des recherches antérieures menées sur les partenariats (Merini, et les ressources considérés comme légitime par l’institution scolaire pour éduquer à l’environnement et au développement durable (EEDD), nous faisons l’hypothèse que l’émergence de telles pratiques en France, impulsées par un réseau d’acteurs associatif et non par des prescriptions officielles, conduit à une reconfiguration des partenariats pour l’École.

En nous basant sur une typologie des partenariats en EEDD (Bruxelle, 2007), nous en discuterons les potentialités et les limites en examinant la tension créée entre une forme de « partenariat apprenant » développée au sein de la RAP et une culture du partenariat majoritairement « instrumentale » de l’institution scolaire.

De fait, les académies commencent seulement à considérer ces pratiques via les pôles dédiés à l’innovation et par le développement actuel de formations. L’étude du groupe départemental partenarial Classe dehors dans les Deux-Sèvres permettra de montrer, par l’analyse de témoignages et de comptes rendus de réunions, que l’institutionnalisation de l’école dehors se fait à partir de l’expertise des professionnels du milieu d’éducation non formelle, en situation désormais de transférer leurs compétences aux professionnels de l’Éducation nationale ; lesquels, en retour se montrent peu acculturés au partenariat co-constructif, malgré l’affichage institutionnel.

Bruxelle Y. (2007). Le partenariat, entre réticences et fascination : Quels questionnements éthiques pour l’institution scolaire ? Éducation relative à l’environnement, 6, 159 176.

Ferjou C. et Fauchier-Delavigne M. (2020). Emmenez les enfants dehors ! Comment la nature est essentielle au développement de l’enfant, Paris, Laffont.

Mérini, C. (1999). Le partenariat en formation : De la modélisation à une application.

Zwang, A., Cottereau, D., Reynaud, C., & Perreau, A. (Soumis). La RAP « Grandir avec la nature » : Vers un partenariat apprenant d’éducation et de recherche. Revue Technologie et Innovation, Numéro spécial « Recherche Action Participative, méthodologie des Sciences en société ».

Zwang, A. (2021). Enseigner dehors : Le métier d’enseignant en question – Les Cahiers pédagogiques. <https://www.cahiers-pedagogiques.com/enseigner-dehors-le-metier-denseignant-en-question/>